



## **EMPLOI SAISONNIER**

La municipalité d'Ogden cherche à combler deux (2) postes de **Préposé à la protection de l'Environnement** pour la saison estivale de 2026.

Sous l'autorité de l'inspectrice en bâtiment et environnement et de la directrice générale, ce poste implique la planification, la coordination, le contrôle et l'inspection d'activités liées à l'environnement et le soutien à l'inspectrice en matière d'urbanisme.

### **Responsabilités générales, mais non limitatives :**

- Planifier et réaliser les activités reliées au mesurage et à la vidange des fosses septiques;
- Tenir à jour le registre de mesurage et de vidange des fosses septiques;
- Inspecter et effectuer des relevés de caractérisation des installations septiques;
- Procéder à des tests sur des installations septiques au besoin;
- Effectuer le prélèvement d'échantillons des eaux dans le cadre du suivi des tributaires;
- Effectuer à quelques occasions des inspections sommaires des matières déposées dans les bacs par les citoyens;
- Assister l'inspectrice en bâtiment et environnement dans ses tâches associées à l'inspection et au suivi de certains types de travaux sur le territoire, dont le respect de la bande riveraine et l'abattage d'arbres;
- Toute autre tâche connexe.

### **Le candidat ou la candidate devra:**

- La connaissance du français et de l'anglais est exigée;
- Démontrer un sens aigu d'autonomie, de jugement et de probité;
- Maîtrise des principaux outils informatiques pour compiler et ordonner l'information recueillie;
- Posséder un véhicule et permis de conduire de classe 5 valide;
- Il s'agit d'un travail à temps plein à raison de 35 heures/semaine;
- Le salaire est varié entre 19\$ et 21\$/heure selon le profil et l'expérience. Le début du travail est vers le 25 mai 2026 pour une période de 10 à 12 semaines.

Faire parvenir une copie du curriculum vitae, accompagnée d'une lettre d'intérêt, le plus tôt possible, à l'attention de madame Vickie Comeau au [dg@munogden.ca](mailto:dg@munogden.ca)

Nous remercions tous ceux et celles qui auront postulé. Cependant, seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.